

**ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL**

**FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES**

**Parcours de la maîtrise avec mémoire**

**Manuel de l'étudiant.e**

**Juillet 2024**

(Mis à jour d'une version de 2021, à partir de la version de programme révisé  
entrant en vigueur à partir de la session d'automne 2024)

## SOMMAIRE

Bienvenue dans le programme de maîtrise en travail social, option mémoire.....	3
1. Les objectifs du programme de maîtrise en travail social.....	3
2. Le choix d'une maîtrise de recherche.....	4
3. Le choix d'une direction et d'un sujet de recherche.....	6
4. La structure du programme de maîtrise avec mémoire.....	7
5. La scolarité et l'élaboration progressive du projet de recherche.....	8
6. L'encadrement : rôles, responsabilités et modalités.....	9
7. Les grandes étapes de l'élaboration de la recherche et de la rédaction du mémoire.....	11
8. Les principaux éléments constitutifs d'un mémoire.....	15
9. Le processus du premier dépôt et l'évaluation du mémoire.....	15
10. Le dépôt final dans Papyrus.....	18
<b>Annexes :</b>	
Guide d'encadrement des étudiants de la maîtrise avec mémoire.....	20
Sujets d'intérêt des professeur.e.s autorisé.e.s à suivre des étudiant.e.s aux cycles supérieurs comme directeur ou directrice de recherche.....	25
Du dépôt du mémoire à la diplomation : guide indicatif.....	37

## Bienvenue dans le programme de maîtrise en travail social, option mémoire

Après la décision de s'engager dans un parcours de maîtrise en travail social et donc dans une démarche de formation avancée en travail social, celle d'opter soit pour la réalisation d'un stage soit pour celle d'une recherche s'avère elle aussi d'une grande importance. Cette dernière décision aura une influence sur l'ensemble de la formation et du parcours de maîtrise, comme potentiellement sur les choix ultérieurs de l'étudiant.e<sup>1</sup>.

Le présent manuel s'adresse aux étudiant.e.s qui ont choisi la maîtrise de recherche en travail social, donc une maîtrise impliquant la réalisation d'un mémoire, ou qui souhaite avoir des informations pour prendre une décision éclairée sur le choix d'une ou l'autre modalité de maîtrise. Ce manuel est complémentaire à certains documents spécifiques à l'École de travail social, le *Guide étudiant* pour la maîtrise en travail social (que l'on peut obtenir à partir du site Web de l'École) et le *Guide d'encadrement des étudiants de la maîtrise avec mémoire*, lequel se trouve en annexe du présent document, ainsi qu'à un document produit par les Études supérieures et postdoctorales (anciennement FESP), *L'encadrement aux études supérieures. Guide de l'étudiant*.<sup>2</sup>

Empruntant une logique largement chronologique, ce manuel décrit différents aspects du parcours de l'étudiant.e engagé.e dans la maîtrise avec mémoire, allant de la décision d'effectuer une maîtrise de recherche au dépôt et à l'évaluation du mémoire.

Les objectifs du programme de maîtrise en travail social demeureront quoi qu'il en soit les mêmes, que l'on opte pour la maîtrise de recherche ou la maîtrise avec stage.

### 1. Les objectifs du programme de maîtrise en travail social (avec mémoire et avec stage)<sup>3</sup>

Le programme de maîtrise en travail social est axé sur le développement d'une réflexion et d'une pratique relative aux enjeux sociaux entourant les questions d'altérité, d'identité, d'exclusion, de marginalité, de pauvreté, de justice sociale, de mondialisation, de droits humains et sociaux.

Le guide étudiant énonce ainsi les objectifs du programme de maîtrise en travail social, qui sont communs aux deux modalités de maîtrise (mémoire et stage avec essai-critique) :

Le programme de maîtrise en travail social vise le développement des connaissances et d'une réflexion critique en regard des fondements théoriques du travail social, des principes et des méthodes de pratique, ainsi que des conditions sociopolitiques et organisationnelles de cette pratique.

Orienté vers le développement d'une réflexion critique à propos des fondements théoriques et philosophiques du travail social, des principes et des méthodes de pratique, ainsi que des conditions institutionnelles de cette pratique, le programme permet également l'acquisition d'habiletés techniques et

<sup>1</sup> Loin d'être parfaite, cette forme reconnaît et inclut l'éventail des identités non binaires.

<sup>2</sup> <https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuideEncadrementEtudiant.pdf>

<sup>3</sup> Cette section reprend intégralement celle du *Guide étudiant*.

analytiques particulières à une approche ou à un champ spécifique du travail social au moyen d'un stage sur le terrain ou d'une démarche de recherche.

Le programme est axé sur le développement d'une réflexion et d'une pratique prenant en compte les enjeux sociaux entourant les questions d'altérité, d'identité, d'exclusion, de marginalité, de pauvreté, de justice sociale, de mondialisation, de droits humains et sociaux.

Les objectifs spécifiques qui sont poursuivis dans le programme sont à l'effet que les étudiant.e.s, à la fin de leur programme :

- 1) aient acquis une connaissance approfondie et critique de différentes bases théoriques et philosophiques du travail social, de leurs principes ainsi que de leurs méthodes et modèles d'intervention;
- 2) soient en mesure de comprendre et d'analyser de manière critique les conditions sociopolitiques existantes et les politiques sociales mises en place pour remédier aux problèmes sociaux principalement en ce qui a trait aux questions d'altérité, d'identité, d'exclusion, de marginalité, de pauvreté, de justice sociale, de mondialisation et de droits humains et sociaux;
- 3) détiennent une compétence avancée de l'intervention sociale par l'acquisition d'habiletés techniques et analytiques particulières à une approche ou à un champ spécifique du travail social;
- 4) possèdent une maîtrise des méthodologies de recherche utilisées en travail social;
- 5) puissent analyser de façon critique leur pratique personnelle ainsi que les modèles qui leur sont proposés par les organismes et établissements;
- 6) aient acquis les connaissances leur permettant d'analyser de manière critique les conditions organisationnelles et le fonctionnement des milieux où s'exerce la pratique du travail social;
- 7) aient développé de façon marquée leurs capacités et habiletés à intégrer les dimensions théoriques et pratiques du travail social;
- 8) satisfassent à l'ensemble des exigences essentielles à une admission au troisième cycle en travail social.

## **2. Le choix d'une maîtrise de recherche**

Le programme de maîtrise en travail social comprend deux modalités, une modalité impliquant la réalisation d'un stage et la rédaction d'un essai-critique et une modalité impliquant la réalisation d'une recherche et la rédaction d'un mémoire. Les deux modalités donnent, au terme des études, l'accès au même diplôme de maîtrise.

L'offre de ces deux modalités vise à répondre aux différents intérêts et forces des étudiant.e.s ainsi qu'aux différentes étapes professionnelles et intellectuelles dans lesquelles les étudiant.e.s se trouvent au moment

de la maîtrise. Le choix entre l'une ou l'autre modalité n'est pas indifférent et aura des implications importantes sur le parcours de la maîtrise.

La maîtrise avec mémoire s'adresse plus particulièrement à des étudiant.e.s qui souhaitent explorer en profondeur une pratique, un phénomène ou encore une expérience en lien notamment avec des questions d'altérité, d'identité, d'exclusion, de marginalité, de pauvreté, de justice sociale ou encore de droits humains et sociaux.

Le choix de cette modalité implique à la base un intérêt spécifique et marqué pour le domaine de la recherche et le désir de s'investir d'une manière importante dans les différentes activités et l'ensemble des étapes qu'implique la réalisation d'un projet de recherche pendant le parcours de maîtrise. Pour certain.e.s étudiant.e.s, cela peut s'inscrire dans une perspective à plus long terme de formation académique et de recherche au niveau doctoral.

Compte tenu des exigences particulières et importantes qu'implique un parcours de maîtrise de recherche, dont un **important niveau d'autonomie, notamment au niveau conceptuel et théorique**, la décision d'opter pour ce type de parcours doit être mûrement réfléchi.

La maîtrise avec mémoire constitue une aventure excessivement stimulante et très exigeante. La poursuite d'une maîtrise de recherche comporte par ailleurs d'importants défis et peut être éprouvante, ce dont témoigne notamment le constat plus large d'un taux d'abandon et de prolongation des études relativement important dans les parcours d'études de maîtrise avec mémoire et de doctorat de recherche.

D'où l'importance, d'une part, d'être bien au clair par rapport à sa décision et de la prendre de manière éclairée, d'une part, et, d'autre part, de se donner certaines conditions, et ce suffisamment tôt dans le parcours.

En ce sens, le choix de la maîtrise avec mémoire ne devrait pas obéir principalement à la perspective de pouvoir alléger le cheminement d'études et son rythme, de manière par exemple à pouvoir occuper un emploi à temps plein.

### La question du financement de la maîtrise avec mémoire

Il existe certaines possibilités de financement spécifiques pour les étudiant.e.s qui choisissent de poursuivre une maîtrise avec mémoire. Les candidat.e.s intéressé.e.s par cette modalité de maîtrise et qui ont un excellent dossier académique, un projet bien articulé et des expériences pertinentes en lien avec la recherche peuvent ainsi préparer un dossier de demande de bourse de maîtrise pour les grands organismes subventionnaires au niveau du Québec et du Canada, le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Les critères de sélection pour ces bourses se trouvent sur le portail des Études supérieures et postdoctorales. Idéalement, les dossiers de demande seront complétés dans l'année qui précède le début de la maîtrise, ce qui permettra, dans le cas où une bourse est accordée, de recevoir potentiellement un financement pour les deux années de maîtrise. Un dossier de demande peut aussi être préparé au début de la maîtrise, le financement potentiel ne couvrant pas alors la première année.

Il existe aussi d'autres bourses d'études pour lesquelles les étudiant.e.s ayant choisi la maîtrise avec mémoire peuvent soumettre un dossier. Un portail des bourses qui détaillent les possibilités de

financement, les conditions d'admissibilité et les dates de dépôt des demandes se retrouve sur le site Web des Études supérieures et postdoctorales (ESP)<sup>4</sup>.

Par ailleurs, chaque session, les étudiant.e.s peuvent poser leur candidature pour des contrats d'auxiliaire d'enseignement (annoncés sur le site Web de l'École). Ponctuellement, des professeur.e.s de l'École sont aussi à la recherche d'auxiliaires de recherche pour différents projets (les annonces sont aussi déposées sur le site Web de l'École); ce type de contrat, en plus de représenter une source de financement non négligeable, peut devenir très formateur, particulièrement lorsqu'un projet est proche du sujet de mémoire de l'étudiant.e.

### **3. Le choix d'une direction et d'un sujet de recherche**

Au moment de la préparation de sa demande d'admission dans le programme de maîtrise en travail social qui doit se faire au plus tard le 1<sup>er</sup> février, le ou la candidat.e intéressé.e par la modalité de maîtrise avec mémoire doit pouvoir fournir certaines informations.

D'une part, le ou la candidat.e doit être en mesure d'esquisser ses intentions pour le projet de recherche envisagé dans le cadre de la maîtrise. À titre indicatif, pour un.e candidat.e déjà engagé.e dans la pratique professionnelle, le projet de recherche qui est envisagé peut, par exemple, être l'occasion d'approfondir des enjeux, des questionnements ou encore des défis rencontrés dans son travail d'intervention.

D'autre part, la confirmation de l'acceptation de direction du mémoire de la part d'un.e professeur.e de l'École de travail social doit accompagner la demande d'admission. Le ou la candidat.e intéressé.e par l'option mémoire doit ainsi entamer suffisamment tôt avant la date limite de dépôt des candidatures au programme de maîtrise des démarches pour trouver un.e professeur.e de l'École qui accepte la direction de son projet de recherche et de son mémoire si l'admission dans le programme est confirmée (rappelons que celui-ci est contingenté). L'annexe de ce manuel comprend la liste des sujets d'intérêts des professeur.e.s autorisé.e.s à suivre des étudiant.e.s aux cycles supérieurs comme directeur ou directrice de recherche. Pour aller plus loin, les étudiant.e.s pourront lire des publications de professeur.e.s. Dans la recherche d'un.e professeur.e susceptible d'encadrer leur projet de recherche de maîtrise, les étudiant.e.s peuvent aussi contacter la responsable de programme.

---

<sup>4</sup> <https://esp.umontreal.ca/ce-quit-faut-savoir/financement/bourses/>

**DANS TOUS LES CAS DE FIGURE,  
GARDEZ BIEN EN TÊTE LES CONSIDÉRATIONS SUIVANTES :**

- Le choix du sujet de recherche peut venir de vous, de votre directeur de recherche, ou naître d'un compromis entre vous deux;
- Quelle qu'en soit l'origine, prenez bien le temps d'y réfléchir car le choix du sujet de recherche est tout aussi déterminant que celui du directeur;
- Rappelez-vous qu'il n'est rien de plus démotivant que de travailler sur un sujet pour lequel vous n'avez pas d'intérêt ou qui constitue un cul de sac au plan épistémologique;
- Assurez-vous de la faisabilité de votre projet de recherche et soyez réaliste dans la planification;
- Soyez le plus assuré possible de disposer des ressources financières nécessaires pour mener ce projet à terme;
- Enfin, évaluez vos vulnérabilités de façon réaliste et apportez un soin particulier à y remédier.

Tiré de Études supérieures et postdoctorales, *L'encadrement aux études supérieures. Guide de l'étudiant*

Il peut arriver qu'un.e étudiant.e décide en cours de parcours de passer de la modalité de maîtrise avec stage à la modalité avec mémoire (et vice versa). Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s à temps plein, cela doit alors se faire pendant la session d'automne afin de pouvoir suivre le cours *SVS-6944 Séminaire de recherche 1*, obligatoire pour les étudiant.e.s inscrit.e.s dans la maîtrise avec mémoire et qui se donne une seule fois par année académique, à la session d'hiver. Ce séminaire est préalable à la réalisation de la recherche que se prolongera dans la rédaction du mémoire

#### **4. La structure du programme de maîtrise avec mémoire**

Quelle que soit la modalité choisie, stage ou mémoire, le programme de maîtrise comporte un total de 45 crédits. Le programme de maîtrise avec mémoire comprend 18 crédits de cours de deuxième cycle (soit 6 crédits obligatoires et 12 crédits optionnels) et 27 crédits attribués à la réalisation de la démarche de recherche et à la rédaction du mémoire (ces 27 crédits incluent un *Séminaire de recherche 1* de 3 crédits, un *Séminaire de recherche 2* de 3 crédits et 21 crédits pour le mémoire).

L'ensemble des crédits est réparti de la manière suivante :

**Bloc A – Obligatoire :** Fondements théoriques : 6 crédits

**Bloc B – Optionnel :** Méthodes de recherche : minimum de 3 crédits et maximum de 6 crédits

**Bloc C – Optionnel :** Champs de pratique et intervention : minimum de 3 crédits et maximum de 6 crédits

**Bloc D – Optionnel :** Perspectives sociales et organisationnelles : minimum de 3 crédits et maximum de 6 crédits

**Bloc E – Obligatoire :** *Séminaire de recherche 1* (3 crédits) et *Séminaire de recherche 2* (3 crédits); mémoire (21 crédits)

On peut se référer au *Guide étudiant* pour la maîtrise en travail social pour la liste et un rapide résumé des cours en fonction des différents blocs.

## 5. La scolarité et l'élaboration progressive du projet de recherche

Si la réalisation de la recherche qui se prolongera dans la rédaction du mémoire s'effectue après que la scolarité ait été complétée (dans la deuxième année pour les étudiant.e.s à temps plein), c'est beaucoup plus tôt et dès leur scolarité que les étudiant.e.s sont amené.e.s à réfléchir à leur projet de mémoire. Il est donc essentiel que les étudiant.e.s ayant choisi la modalité de maîtrise avec mémoire s'engagent dès leur entrée dans le programme dans un travail progressif d'élaboration de leur projet de recherche.

Plus largement, bien investir chacune des grandes étapes du parcours d'élaboration du projet de recherche et de rédaction du mémoire, chacune ayant son rôle et son importance, compte parmi les conditions qui facilitent la poursuite et la finalisation du projet d'étude. Les grandes étapes de l'élaboration de la recherche et de la rédaction du mémoire sont présentées plus loin, dans la section 7 de ce manuel.

Au cours de leur scolarité (de la première année de maîtrise pour les étudiant.e.s à temps plein), les étudiant.e.s ont différentes opportunités pour faire avancer leur réflexion sur leur projet en construction. Sans que cela épuise les différentes opportunités qui s'offrent aux étudiant.e.s de mettre à contribution la scolarité de maîtrise dans la réflexion sur leur projet en construction, des cours obligatoires du bloc A et E visent plus directement à accompagner le projet de recherche en construction, ce qui se fait dans la première année pour les étudiant.e.s inscrites à temps plein. C'est le cas des cours de fondements théoriques du bloc A, *SVS 6501 Fondements théoriques de la recherche*, de *SVS 6502 Fondements théoriques du travail social* et du cours du bloc E, le *SVS 6944 - Séminaire de recherche 1*. En outre, pour les étudiantes qui souhaitent développer un projet de recherche à partir d'une approche qualitative, un cours du bloc B, *SVS 6503 - Méthodes de recherche qualitative*, vise lui aussi à accompagner, sur le plan méthodologique, le processus d'élaboration du projet.

Ainsi, le cours *SVS 6501 - Fondements théoriques de la recherche* permet à la fois plus largement d'apprendre comment réaliser un état des connaissances et une problématisation tout en orientant les travaux sur la réalisation d'un état de connaissances et d'une problématisation en lien avec le projet de l'étudiant.e. Dans le cas du cours *SVS 6502 - Fondements théoriques du travail social* qui présente une diversité de perspectives théoriques, il permet à l'étudiant.e d'explorer la pertinence de certaines



perspectives pour son projet de recherche. Ces deux cours se donnent à la session d'automne et à la session d'hiver, les étudiant.e.s inscrit.e.s à temps plein dans la maîtrise avec mémoire étant encouragé.e.s à les suivre durant la session d'automne, donc la session précédant le SVS 6944 - *Séminaire de recherche 1*. Dans le cours *Séminaire de recherche 1* qui se donne à la session d'hiver, les étudiant.e.s, sous la direction d'un.e professeur.e, élaborent une version plus avancée et détaillée de leur projet de recherche : sa problématisation, ses objectifs, le cadre ou les repères théoriques et ou conceptuels, les choix méthodologiques, les stratégies d'analyse et les enjeux éthiques.

Afin d'être prêt.e.s pour cette étape importante de la maîtrise avec mémoire, les étudiant.e.s auront dans la mesure du possible complété les deux cours obligatoires de fondements théoriques avant d'entamer le *Séminaire de recherche 1*. À la session d'hiver de la deuxième année (pour les étudiant.e.s qui poursuivent la maîtrise à temps plein), les étudiant.e.s auront à suivre un *Séminaire de recherche 2*, parallèlement à l'étape de l'analyse des données.

Au terme des deux premières sessions de scolarité, l'étudiant.e inscrit.e à temps plein aura ainsi réalisé une recension d'écrits pertinents à son projet, posé les bases théoriques (et ou conceptuelles) de celui-ci et dégagé ses principales balises méthodologiques. À cette étape, après ou à la fin du *Séminaire de recherche 1*, l'étudiant.e dont la réalisation du projet de recherche implique des sujets humains doit faire une demande de certificat éthique (voir plus loin la section 7).

Les cours obligatoires du programme et les cours de méthodologie de recherche ne sont pas les seuls à pouvoir contribuer au projet de recherche en développement. À travers les enseignements magistraux, les lectures et les travaux, les cours optionnels peuvent être aussi l'occasion d'approfondir certains phénomènes, questionnements ou notions théoriques qui viendront contribuer au projet en voie d'élaboration.

De manière générale, pendant la période de la scolarité, l'élaboration et la mise en forme progressive du projet de recherche sont soutenues à la fois à travers le travail effectué dans certains cours et l'accompagnement de la direction de recherche.

## **6. L'encadrement : rôles, responsabilités et modalités**

L'encadrement est une composante importante dans un parcours de maîtrise avec mémoire. Afin de clarifier les grands moments et les principaux acteurs et principales actrices impliqués.e.s, un *Guide d'encadrement des étudiants de la maîtrise avec mémoire* a été produit à l'École de travail social il y a quelques années, qui, notamment sous forme de tableaux, décrit les grandes étapes et composantes de l'encadrement des mémoires à l'École et les différents rôles et responsabilités en fonction des étapes. Ce guide se trouve en annexe du présent document.

Les questions touchant l'encadrement demeurent une source de préoccupation voire d'inquiétude pour plusieurs étudiant.e.s ayant choisi l'option mémoire. L'encadrement dans un parcours de maîtrise avec mémoire est en effet différent de celui qui existe dans un parcours avec stage, notamment en restant généralement moins balisé et moins formalisé.

Une autre différence est que l'encadrement s'effectue de manière individuelle et non pas d'abord dans un contexte de groupe comme c'est le cas pour les étudiant.e.s inscrit.e.s dans la modalité de maîtrise avec stage qui suivront parallèlement à ce dernier un séminaire de stage. Par ailleurs, dans l'un et l'autre cas, l'encadrement implique un engagement et certaines responsabilités à la fois du côté de l'étudiant.e et du côté de la personne qui assure la direction du mémoire. À la base, l'encadrement doit être basé sur une relation de confiance de part et d'autre.

Dans cette perspective, il est important dès le départ d'engager un dialogue ouvert sur les attentes respectives de l'étudiant.e et du ou de la professeur.e responsable de l'encadrement et de préciser le plus possible les étapes et les modalités de suivi et d'encadrement. À cet effet, les Études supérieures et postdoctorales ont élaboré un formulaire *Plan de soutien à la réussite* qui permet de clarifier différents aspects de l'encadrement; il ne s'agit cependant pas d'un contrat et l'entente devra rester souple et sujette à certaines révisions en cours de parcours. Le fait de compléter le formulaire *Plan de soutien à la réussite* peut constituer une occasion d'échanges précieuse sur la scolarité de maîtrise, sur la planification de l'ensemble du parcours de deuxième cycle comme sur les attentes respectives de l'étudiant.e et de son directeur ou sa directrice<sup>5</sup>.

Même si l'accompagnement du directeur ou de la directrice devient en général plus étroit vers la fin de la scolarité et la préparation active du devis de recherche, il est très important (et aidant) que l'étudiant.e le ou la tienne au courant suffisamment tôt de ses questionnements et de l'évolution de sa réflexion, notamment avec l'envoi de certains travaux réalisés dans le cadre de cours.

De manière plus large, l'encadrement va impliquer une série d'échanges de documents (par exemple, projet destiné au comité d'éthique de la recherche, canevas d'entretien, grilles d'analyse, sections, chapitres...) et de rencontres qui jalonnent l'ensemble du parcours menant au dépôt du mémoire, avec des périodes plus soutenues notamment lors de l'analyse des données et de la progression de la rédaction du mémoire. Il est de la responsabilité de l'étudiant.e de transmettre à son directeur ou à sa directrice les documents pertinents selon les étapes de son parcours et de lui préciser ses questionnements et attentes en lien avec les documents qu'elle a partagés.

Il peut arriver qu'au fil de la relation d'encadrement surviennent certaines difficultés. La première étape est alors d'engager un échange sur les incompréhensions et ou les points de tension, directement entre l'étudiant.e et le ou la professeur.e qui l'encadre, ce qui la plupart du temps permet une résolution de la difficulté satisfaisante de part et d'autre. Dans des cas plus rares, la responsable du programme pourra être contactée.<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Le *Plan de soutien à la réussite* fait partie du *Plan global d'études* (PGÉ), lequel est complété pour chaque nouveau ou nouvelle étudiant.e à une maîtrise ou un doctorat de recherche. Le PGÉ comprend en fait deux parties : 1) le *Plan d'études*, qui est généré directement dans Synchro à partir des données saisies par les technicien.ne.s à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) et qui contient des informations concernant notamment le choix de la directrice de recherche, les cours à suivre et les dates limites des différentes étapes obligatoires; 2) le *Plan de soutien à la réussite*. Ce dernier peut être téléchargé à partir du lien suivant où l'étudiant.e trouvera également les instructions pour le dépôt du formulaire :

[https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/soutien-reussite/ESP\\_Plan\\_soutien\\_reussite.pdf](https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/soutien-reussite/ESP_Plan_soutien_reussite.pdf)

<sup>6</sup> On peut se reporter sur ce point au document *L'encadrement aux études supérieures. Guide de l'étudiant*  
<https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuideEncadrementEtudiant.pdf>

## 7. Les grandes étapes de l'élaboration de la recherche et de la rédaction du mémoire

Différentes étapes jalonnent l'élaboration de la recherche et la réalisation du mémoire qui permettra d'en rendre compte. Chacune revêt une grande importance.

- Étape 1 : La scolarité
- Étape 2 : La préparation et la réalisation du terrain de recherche
- Étape 3 : Le processus et la démarche d'analyse
- Étape 4 : Le processus et la démarche de rédaction

### Étape 1 : La scolarité

Le survol de certains aspects de la scolarité de maîtrise avec mémoire (voir section 5) a mis en évidence que la scolarité participe et contribue de manière significative à l'élaboration progressive du projet de recherche de l'étudiant.e, à la condition d'être investie en ce sens par celle-ci.

Ainsi, on peut considérer qu'au terme de sa scolarité de maîtrise incluant le SVS 6944 - *Séminaire de recherche 1*, l'étudiant.e aura à la fois une version relativement avancée de recension d'écrits, de problématique, de repères théoriques et ou conceptuelles, et aussi éthiques et méthodologiques, ainsi qu'un devis méthodologique suffisamment clair (i.e., dans le cas d'un projet de recherche empirique, terrain ou milieu visé, participants potentiels, canevas d'entretien et ou d'observation, questionnaire, etc.).

Cela exige de la part de l'étudiant.e un important investissement tout au long de la scolarité, de l'autonomie et qu'il ou elle ait partagé au fil de l'année de scolarité ses questionnements, réflexions et certains travaux avec son ou sa directrice.

Pour un.e étudiant.e inscrit.e à plein temps, cette étape sera généralement complétée au cours de la première année de la maîtrise.

### Étape 2 : La préparation et la réalisation du terrain de recherche

Au terme de la première année de scolarité et dans le prolongement du *Séminaire de recherche 1*, l'étudiant.e qui prévoit réaliser un projet de recherche empirique aura aussi obtenu du Comité d'éthique de la recherche – Société et culture de l'Université de Montréal (CERSC), le certificat éthique nécessaire pour entreprendre le recrutement et la cueillette de données<sup>7</sup>. Il est important de vérifier le calendrier de ce comité car il y a des dates fixes pour le dépôt des demandes de certificat éthique. Dans certains cas, l'étudiant.e devra aussi déposer une demande d'approbation éthique au comité d'éthique de l'établissement (CIUSSS, CISSS, établissements d'enseignement...) où seront recruté.e.s les participant.e.s à la recherche. L'étudiant.e doit alors être conscient.e que ce type de démarche impliquera des délais supplémentaires pour la réalisation du terrain de recherche.

En effet, même si l'étudiant.e peut effectuer au préalable certaines démarches d'approche de milieux potentiels où son terrain de recherche pourrait être réalisé, il faudra par ailleurs attendre, pour commencer

<sup>7</sup> <https://recherche.umontreal.ca/responsabilite-en-recherche/ethique-humaine/comites/cersc/>

à procéder au recrutement en tant que tel, l'approbation du comité d'éthique de la recherche (le certificat délivré par ce comité, ou par plus d'un comité si la réalisation du terrain est prévue dans des établissements ayant leur propre comité d'éthique de la recherche).

Le recrutement est un processus très variable, plus ou moins complexe en fonction des projets et des participants et milieux visés. Il peut dans certains cas s'échelonner sur plusieurs semaines voire quelques mois. La réalisation des entretiens et ou des observations et la poursuite du recrutement peuvent ainsi s'effectuer de manière concomitante et s'étendre sur quelques semaines ou quelques mois parfois.

### Étape 3 : Le processus et la démarche d'analyse

Dans le cas d'un projet de recherche ayant recours à des méthodologies qualitatives, le processus d'analyse s'amorce souvent dès la cueillette des données et avec la retranscription des entretiens.

De manière plus large, il ne faut pas sous-estimer l'importance et l'ampleur de l'investissement dans cette étape de la recherche consacrée à l'analyse des données, laquelle peut s'étendre sur plusieurs semaines voire quelques mois. Cette étape, à la fois très stimulante et jalonnée d'incertitudes, représente un moment souvent important dans les échanges entre l'étudiant.e et sa direction de recherche. Cette étape implique aussi pour l'étudiant.e de se replonger dans ses notes de cours et lectures de méthodologie de recherche, et parfois de se familiariser avec certains logiciels. Dans le cas de projets de recherche ayant recours à des méthodologies qualitatives, il existe certains logiciels de soutien à l'analyse qualitative comme, par exemple, *NVivo* ou *Atlas*. Toutefois, le corpus d'une recherche étant souvent relativement limité dans le contexte d'une maîtrise, plusieurs étudiant.e.s lui préfèrent une pratique plus artisanale souvent très formatrice sur le plan du travail d'analyse.

#### *Séminaire de recherche 2*

Dans le contexte d'une révision du programme de maîtrise à partir de 2024, qui a répondu à certaines difficultés et défis mis en évidence tant par les étudiant.e.s que par le personnel enseignant, un *Séminaire de recherche 2* a été mis sur pied. En réponse au contexte d'isolement dans lequel se retrouvent souvent les étudiant.e.s au moment de l'analyse et de la rédaction de leur mémoire, ce *Séminaire de recherche 2* offre un accompagnement de groupe aux étudiant.e.s à ces étapes charnières du processus de recherche, sans pour autant se substituer à la direction et à l'encadrement individuel du mémoire. Il est pensé dans une perspective de soutien entre pair.e.s.

### Étape 4 : Le processus et la démarche de rédaction

Le processus de rédaction s'amorce en un sens dès la première étape, celle de la scolarité, avec l'élaboration progressive de la problématique, la recension des écrits et l'exploration de pistes conceptuelles et théoriques, pour s'intensifier suite au travail d'analyse des données ou, dans certains cas, parallèlement à la démarche d'analyse.

### **THÈSEZ-VOUS « Rédigez plus, mieux, ensemble »**

- Une ressource qui peut devenir très précieuse, particulièrement à l'étape de la rédaction du mémoire, mais pas uniquement à cette étape
- OBNL par et pour les étudiant.e.s mise en place au Québec à partir de 2015;
- Vise à soutenir les étudiant.e.s aux cycles supérieurs en période de rédaction en proposant différentes formules de retraites et séances de rédaction structurées
  - Retraite de 3 jours (40 à 50 participant.e.s)
  - Retraite d'un jour
  - Demi-journées
  - Un espace à Montréal

<https://www.thesez-vous.com/index.html>

Pour conclure cette section, à titre indicatif, le tableau qui suit donne une idée d'un parcours d'étudiant.e inscrit.e à temps plein dans l'option mémoire et qui réalise un projet de recherche avec un devis qualitatif.

	Session d'automne	Session d'hiver	Session d'été
<b>Année 1</b>  <b>Scolarité et jalons du projet</b>	<b>Cours :</b> - <i>Fondements théoriques du travail social</i> - <i>Fondements théoriques de la recherche</i> - Un cours optionnel blocs B, C ou D  <b>Autres :</b> - Rencontres avec directrice de recherche - Plan global d'études - Dossiers de demande de bourses	<b>Cours :</b> - <i>Séminaire de recherche 1</i> - <i>Méthodes de recherche qualitative</i> - Un cours optionnel bloc C ou D  <b>Autres :</b> - Rencontres avec directrice de recherche - Préparation et dépôt du dossier de demande de certificat éthique	<b>Cours :</b> - Cours optionnel (ou école d'été)  <b>Autres :</b> - Lectures (recension d'écrits, problématiques, repères théoriques...) - Rencontre avec directrice de recherche (finalisation du canevas d'entretien, etc...)
<b>Année 2</b>  <b>Réalisation du projet de recherche et rédaction</b>	- Recrutement  - Cueillette des données (entrevues...)  - Retranscription  - Amorce de l'analyse  - Rencontres avec directrice de recherche (premiers débroussaillages et repères pour l'analyse)	<b>Cours :</b> - <i>Séminaire de recherche 2</i>  <b>Autres :</b> - Travail d'analyse  - Rencontres avec directrice de recherche  - Rédaction du mémoire  - Rencontres avec directrice de recherche	- Rédaction du mémoire  - Rencontres avec directrice de recherche  - Planification pour la finalisation et le dépôt du mémoire

## 8. Les principaux éléments constitutifs du mémoire<sup>8</sup>

Le mémoire de maîtrise compte habituellement entre 100 et 150 pages incluant la liste des références bibliographiques et les annexes<sup>9</sup>.

Si la structure finale du mémoire peut sensiblement varier, un mémoire de maîtrise est généralement constitué des éléments suivants :

- Un résumé en français et un résumé en anglais;
- Une table des matières détaillée;
- Une introduction;
- Un chapitre de recension d'écrits et problématique;
- Un chapitre qui présente les perspectives conceptuelles et ou théoriques;
- Un chapitre décrivant les choix et stratégies méthodologiques;
- Un chapitre de présentation des résultats;
- Un chapitre de discussion;
- Une conclusion;
- Une liste des références bibliographiques (liste exhaustive des écrits auxquels réfère le mémoire);
- Une section Annexes (qui peut par exemple contenir le canevas d'entretien, l'annonce de recrutement, un formulaire de consentement, etc.)

## 9. Le processus du premier dépôt et l'évaluation du mémoire

Lorsque l'étudiant.e est très avancé.e dans la rédaction ainsi que dans la révision des différents chapitres de son mémoire et que le ou la professeur.e qui l'encadre a eu la possibilité d'en prendre connaissance, de les commenter et d'y introduire des demandes de corrections, il est possible de commencer à planifier le premier dépôt et l'évaluation.

### Le premier dépôt

Environ deux mois avant le premier dépôt de son mémoire, l'étudiant.e doit envoyer un avis de dépôt à la TGDE. Le formulaire *Avis de dépôt de dépôt d'un mémoire de maîtrise* se trouve sur le site Web de l'École de travail social<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Cette section concerne la forme traditionnelle du mémoire de maîtrise. La rédaction d'un mémoire de maîtrise par article est elle aussi autorisée par les Études supérieures et postdoctorales. Les étudiant.e.s intéressé.e.s par cette possibilité devront dans un premier temps en discuter avec leur directeur ou directrice de mémoire puis contacter la responsable du programme de maîtrise. Un document présentant cette possibilité est disponible sur demande.

<sup>9</sup> Un petit livre souvent suggéré aux étudiant.e.s engagé.e.s dans un parcours de mémoire ou de thèse par les enseignant.e.s et direction et populaire chez les étudiant.e.s est celui de Pierre Mongeau, *Réaliser son mémoire ou sa thèse. Côté jeans et côté tenue de soirée* (Presses de l'Université du Québec, 2008).

<sup>10</sup> <http://www.fesp.umontreal.ca/fileadmin/Documents/Cheminement/Formulaires/AvisDepotMemoire.pdf>

## La constitution du jury

Les décisions concernant le jury d'évaluation du mémoire se prennent de concert entre l'étudiant.e et le ou la professeur.e responsable de l'encadrement, même si la responsabilité de la constitution du jury incombe à cette dernière qui contactera elle-même les membres potentiels du jury.

Le jury d'évaluation d'un mémoire de maîtrise est constitué de trois personnes, quatre dans le cas d'une codirection :

- Le ou la professeur.e responsable de l'encadrement (directrice);
- Un ou une évaluatrice;
- Un.e président.e.

Le rôle de président.e doit nécessairement être occupé par un.e professeur.e à temps plein (professeur régulier ou professeure régulière) de l'École. L'évaluatrice ou l'évaluateur peut être un.e professeur.e de l'École (régulier.régulière ou associé.e) ou d'un autre département de l'Université de Montréal, ou encore d'une autre université, « et n'étant pas en conflit d'intérêt » (article 90 du *Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales*). Dans la mesure du possible, les membres du jury sont choisi.e.s en fonction de champs d'expertises liés à l'objet du mémoire, à ses orientations théoriques et ou méthodologiques.

Avant d'être confirmée, la composition du jury d'évaluation doit être préalablement validée par la direction de la Faculté des arts et des sciences (FAS). À cette fin, le directeur ou la directrice de recherche doit aviser suffisamment tôt le ou la TGDE du programme, qui s'occupera du suivi avec la FAS, de la composition du jury, par exemple au moment où l'étudiant.e effectue son avis de dépôt.

## Les modalités et critères d'évaluation

Pour les mémoires déposés à l'École de travail social, il n'y a pas de soutenance ni rencontre avec l'étudiant.e. L'ensemble du processus d'évaluation jusqu'à la décision est réalisé par et entre les membres du jury. À la fin du processus d'évaluation faisant suite au premier dépôt du mémoire, l'étudiant.e est mis.e au courant de la décision par le ou la professeur.e qui l'encadre (voir plus bas Les résultats de l'évaluation) et reçoit un rapport d'évaluation. Il s'agit en général du rapport d'évaluation du comité. Il arrive par ailleurs qu'un évaluateur ou une évaluatrice demande que son rapport soit transmis à l'étudiant.e.

Concernant les critères d'évaluation d'un mémoire, le *Guide des mémoires et des thèses*<sup>11</sup> des Études supérieures et postdoctorales identifie, « à titre illustratif et d'aucune façon limitatif (...) quelques critères larges qui sont à la base de l'évaluation des mémoires et des thèses dans tous les secteurs disciplinaires :

- 1) Qualité de la présentation matérielle et pertinence de l'organisation du manuscrit.
- 2) Qualité de la langue.

---

<sup>11</sup> <https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf>



- 3) Degré d'extension et d'intégration dans la recension des écrits scientifiques.
- 4) Pertinence et précision de la question posée dans le mémoire ou la thèse.
- 5) Adéquation du cadre théorique choisi.
- 6) Pertinence des méthodes utilisées.
- 7) Qualité de la discussion des résultats obtenus.
- 8) Aspects novateurs du mémoire ou de la thèse.
- 9) Contribution intellectuelle globale au domaine de recherche. » (ESP, 2019, p. 31)

À partir de ces indications générales, il est important de souligner que, dans le cas de l'évaluation d'un mémoire de maîtrise, les critères 8 et 9 (aspects novateurs et contribution intellectuelle globale au domaine) ne revêtent pas la même importance que dans le cas de l'évaluation d'une thèse de doctorat et qu'ils servent en fait surtout de points de repères pour l'attribution de certains prix et de la mention « Exceptionnel ».

### Les résultats de l'évaluation

À partir de la réception du mémoire, les membres du jury ont en principe un mois pour rendre leur décision et la communiquer à l'étudiant.e. Dans les faits, la période d'évaluation peut, dans certains cas, se prolonger un peu mais ne doit cependant pas excéder deux mois au total.

« Lors d'une réunion, après délibération, le jury peut en arriver aux conclusions suivantes :

- Acceptation unanime ou majoritaire
- Acceptation unanime ou majoritaire avec corrections mineures
- Corrections majeures
- Refus unanime ou refus majoritaire »

Extrait de Faculté des Arts et des Sciences. *L'évaluation d'un mémoire de maîtrise*

Lorsqu'il y a des demandes de corrections, celles-ci sont supervisées par le directeur ou la directrice de recherche.

Dans le cas de corrections mineures, l'étudiant.e a un mois pour réaliser les corrections qui seront validées par le directeur ou la directrice de recherche.

Dans le cas d'une demande de corrections majeures, l'étudiant.e peut disposer jusqu'à six mois pour réaliser les corrections. Suite à cela, il y a une deuxième étape d'évaluation du mémoire à laquelle participe l'ensemble du jury.

Une fois qu'il a été accepté, le mémoire reçoit l'une ou l'autre des mentions suivantes :

- Exceptionnel
- Excellent
- Très bon
- Bon

## **10. Le dépôt final dans Papyrus**

Le dépôt final du mémoire dans Papyrus est effectué par l'étudiant.e suite à la réalisation et à l'approbation des corrections demandées le cas échéant.

**ANNEXES**

## Guide d'encadrement des étudiants de la maîtrise avec mémoire<sup>12</sup>

Ce guide est un complément au guide d'encadrement aux études supérieures produit par la Faculté des études supérieures et postdoctorales et aux différents règlements pédagogiques de la Faculté et de notre unité.

Il a été conçu en vue de clarifier les différentes étapes de notre nouvelle maîtrise mais aussi les rôles et les responsabilités incombant aux différents acteurs.

Il vise également à mieux soutenir la démarche de nos étudiants dans la réalisation de leur mémoire pour contrer à la fois leur isolement, la durée de leurs études, leurs inquiétudes en vue de favoriser leur réussite dans les meilleures conditions possibles.

Ce document ne prévoit pas l'ensemble des rencontres de direction nécessaires à la réalisation d'un mémoire. Il inscrit seulement les balises minimales.

Le guide décrit dans un premier temps l'ensemble du processus par période, puis revient de manière détaillée sur chacune des étapes.

### Période 1 : La préparation de l'admission et l'admission

Période	Étapes	Responsabilités	Suivi
A et H (avant 1 <sup>er</sup> février)	Demande d'encadrement par un étudiant	Étudiant	
A et H (avant 1 <sup>er</sup> février)	Acceptation d'encadrement d'un étudiant	Professeurs	
Février-	Évaluation admissibilité des étudiants	TGDE Responsable de la maîtrise	
Mars	Évaluation de l'admission	Comité des études supérieures	TGDE
Avril	Réponse aux étudiants	TGDE Registrariat	
Mai	Séance d'accueil	Responsable de la maîtrise TGDE Direction	

<sup>12</sup> Ce guide a été élaboré en 2012 à l'occasion de la mise en place du nouveau programme de maîtrise.

**Demande d'encadrement par un étudiant :** Il appartient à l'Étudiant de contacter des professeurs en vue de son encadrement dans le cadre de sa maîtrise avec mémoire. Il a l'obligation d'indiquer sur sa demande d'admission le nom de la personne qui a accepté de l'encadrer

**Acceptation d'encadrement d'un étudiant :** Le professeur qui accepte d'encadrer un étudiant, doit le faire avant le 1<sup>er</sup> février afin que l'étudiant puisse l'indiquer dans sa demande. Chaque professeur peut à sa convenance, demander différents documents à l'étudiant ( CV, idée de projet, relevé de notes, etc) pour prendre une décision éclairée quant à cet encadrement

**Évaluation d'admissibilité des étudiants :** Il s'agit de vérifier si les étudiants ont des demandes complètes, qu'ils répondent aux exigences en termes de résultats académiques minimum et de diplomation minimum, qu'ils proviennent le cas échéant d'une discipline connexe.

**Évaluation de l'admission des étudiants :** L'admission des étudiants se fait par consensus entre les trois membres du comité des études supérieures. Elle s'appuie sur une analyse détaillée par chaque des membres du comité des différentes demandes admissibles. Le nombre total d'admis est déterminé par la Convention d'accueil avec la Faculté et par le responsable de la maîtrise et de la direction pour établir le nombre d'admission souhaité dans les différentes filières de maîtrise.

**Réponses aux étudiants :** Une première réponse officieuse est envoyée par courriel aux étudiants par l'École et par la suite une réponse officielle de l'Université leur est envoyée par écrit. La rapidité des réponses vise à soutenir la conversion des offres d'admission en inscription.

**Séance d'accueil :** Une séance d'accueil à laquelle sont conviés les nouveaux étudiants admis est organisée en vue de leur expliquer les différentes filières et l'organisation de la maîtrise et de procéder à leur choix de cours.

## Période 2 : La scolarité de maîtrise

Période	Étapes	Responsabilités	Suivi
Automne	Ébauche recension des écrits et cadre théorique	Titulaires des cours (cours SVS 6501-SVS 6502) Étudiant	Directeur de maîtrise
Automne	Rencontre de direction : échéancier et choix de cours	Étudiant Directeur de maîtrise	
Automne	Rencontre d'informations sur les différentes bourses offertes	Responsable de la maîtrise	
Automne	Préparation demande de bourses (organismes subventionnaires)	Étudiant Directeur de maîtrise	TGDE Responsable maîtrise Comité de bourses
Hiver	Ébauche démarche méthodologique	Titulaires cours de méthodologie Étudiants	Directeur de Maîtrise
Hiver	Préparation du projet de mémoire	Titulaire cours séminaire de recherche Étudiants	Directeur de Maîtrise
Hiver	Informations sur processus de maîtrise	Responsable maîtrise	
Hiver	Rencontre de suivi de direction	Étudiant Directeur de maîtrise	
Hiver	Concours de bourses de l'école	Comité de bourses	

**Préparation de la recension des écrits et du cadre théorique :** Les titulaires des cours de fondements théoriques de la recherche et fondements théoriques du service social (cours obligatoires) doivent veiller à ce que les étudiants produisent une première ébauche de leur recension des écrits et du cadre théorique de leur démarche de recherche. Il appartient aux étudiants de transmettre ces ébauches à leur directeur

**Rencontre de direction :** S'agissant de la première rencontre officielle de direction, il s'agit d'établir entre le directeur et l'étudiant un plan de travail et un échéancier quant à la réalisation de l'ensemble de la démarche de la recherche et des choix de cours effectués. Un document faisant état de ce plan de travail sera remis à la responsable de la maîtrise.

**Rencontre d'informations sur les différentes bourses offertes :** Le responsable de la maîtrise a le mandat d'organiser une séance d'information pour les étudiants de maîtrise et pour ceux de bacc pour donner de l'information sur les manières d'appliquer sur des bourses, sur les exigences et de soutenir globalement les étudiants dans leur demande

**Préparation des demandes de bourses aux organismes subventionnaires :** Les étudiants qui répondent aux critères d'admissibilité des bourses sont invités à préparer des demandes de bourse à ces organismes. Les directeurs de ces étudiants sont invités à soutenir les étudiants dans la rédaction de ces demandes. Les autres professeurs conviés à faire éventuellement des lettres de recommandation doivent respecter les impératifs de délais concernant les demandes de bourses.

**Préparation de la démarche méthodologique :** Les titulaires des cours de méthodologiques doivent veiller à ce que les étudiants produisent une première ébauche de leur démarche méthodologique. Il appartient aux étudiants de transmettre ces ébauches à leur directeur

**Préparation du projet de mémoire :** Le titulaire du cours de séminaire de recherche soutient les étudiants dans la construction de leur projet de mémoire. Le titulaire et les étudiants sont invités à interagir avec les directeurs de maîtrise afin que l'élaboration du projet de mémoire puisse faire l'objet d'un suivi en termes d'encadrement.

**Information sur le processus de maîtrise :** La responsable de la maîtrise informe les étudiants de la maîtrise sur la démarche dans le cadre d'un mémoire.

**Rencontre de suivi de direction :** La rencontre vise à faire un bilan par rapport au plan de travail établi. Elle a aussi pour objectif de faire le point sur la construction du projet de mémoire. Le directeur doit veiller à la rédaction de la demande de certificat éthique

**Concours de bourses de l'école :** Si la politique de financement intégré est adoptée, les bourses de maîtrise seront des bourses de rédaction répartie également entre étudiants de maîtrise avec mémoire et de maîtrise avec stage. Il s'agit donc de procéder à un concours visant les étudiants en fin d'études pour les soutenir durant la session d'été afin qu'ils déposent leur mémoire ou leur essai.

### Période 3 : La rédaction du mémoire

Périodes	Étapes	Responsabilités	Suivi
Été	Dépôt de demande de certificat éthique	Étudiant Directeur de maîtrise	TGDE Responsable de la maîtrise
Automne	Rencontre de suivi	Étudiant Directeur de maîtrise	Responsable de la maîtrise
Hiver	Rencontre de suivi	Étudiant Directeur de la maîtrise	Responsable de la maîtrise
Été	Avis de dépôt du mémoire	Étudiant	TGDE Responsable de la maîtrise
Été	Constitution du jury	Directeur de la maîtrise	TGDE Responsable de la maîtrise Direction
Automne	Évaluation du mémoire	Jury d'évaluation	TGDE
Automne-Hiver	Dépôt officiel du mémoire	Étudiant	TGDE

**Dépôt de la demande de certificat éthique** : Il appartient, si nécessaire, à l'étudiant sous la supervision de son directeur de déposer le plus rapidement possible une demande de certificat d'éthique en vue de réaliser sa recherche

**Rencontre de suivi automne** : Il appartient à l'étudiant de rencontrer au moins une fois son directeur durant la session d'automne pour l'informer de l'avancement de sa démarche. Il appartient au directeur de soutenir la réalisation de la démarche. Un bilan relatif au plan de travail établi doit être effectué

**Rencontre de suivi hiver** : Il appartient à l'étudiant de rencontrer au moins une fois son directeur durant la session d'hiver pour l'informer de l'avancement de sa démarche. Il appartient au directeur de soutenir la réalisation de la démarche. Un bilan relatif au plan de travail établi doit être effectué.

**Avis de dépôt du mémoire** : Il appartient à l'étudiant de procéder à l'avis de dépôt de son mémoire deux mois auprès de la TGDE avant la date prévue

**Constitution du jury** : Il appartient au directeur de la maîtrise de constituer le jury d'évaluation du mémoire.

**Évaluation du mémoire** : Il appartient au jury d'évaluer le mémoire dans les délais impartis et de compléter le formulaire d'évaluation.

**Dépôt officiel du mémoire** : Il appartient à l'étudiant de déposer son mémoire avec les corrections exigées le cas échéant.



## **SUJETS D'INTÉRÊTS DES PROFESSEUR.E.S AUTORISÉ.E.S À SUIVRE DES ÉTUDIANT.E.S AUX CYCLES SUPÉRIEURS COMME DIRECTION DE RECHERCHE**

Cette liste présente les sujets d'intérêts des professeures autorisées à suivre des étudiant.e.s aux cycles supérieurs comme directrice de recherche.

**Céline Bellot : bureau C-7128 – tél.: 514-343-7223**

**Adresse électronique :** [celine.bellot@umontreal.ca](mailto:celine.bellot@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Mes intérêts de recherches portent sur les trajectoires des jeunes en difficulté (jeunes de la rue, toxicomanes, judiciairisés, etc.), sur les expériences d'exclusion et de marginalité que vivent les personnes vulnérables (itinérance, toxicomanie, pauvreté, difficulté d'insertion sociale) et sur les pratiques d'intervention traditionnelles et novatrices à l'égard de ces personnes (intervention de rue, intervention par les pairs, intervention sociale, intervention pénale).

Je privilégie les études de type qualitatif, le plus souvent participatives (observation, évaluation participative, recherche-action)

**Aline Bogossian : bureau C-7116 – tél. : 514-343-5880**

**Adresse électronique :** [aline.bogossian@umontreal.ca](mailto:aline.bogossian@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Travailleuse sociale de formation, j'ai une expérience clinique dans les services d'urgences pédiatriques. Mes recherches sont axées essentiellement sur les enjeux éthiques et sociaux touchant les jeunes vivant avec des maladies chroniques ou des troubles de développement, leurs proches et les professionnels de la santé et de services sociaux. Mon programme de recherche vise à lier le développement de la théorie du travail social et des meilleures pratiques à l'éthique pragmatique. En pratique, en enseignement et en recherche, je privilégie une approche collaborative, participative et réflexive qui s'aligne avec les théories humanistes du travail social, axées sur la croissance et préoccupées par l'impact de l'environnement social sur le bien-être.

**Rosemary Carlton : bureau C-7114 – tél. : 343-6598**

**Adresse électronique :** [rosemary.carlton@umontreal.ca](mailto:rosemary.carlton@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

L'intervention sociale est la source première dans laquelle ma recherche est inspirée. Celle-ci est basée sur des perspectives qualitatives et féministes. Mes intérêts de recherche sont directement liés à mes expériences en matière d'intervention sociale auprès des enfants et des familles. Plus précisément, je m'intéresse sur le vécu des adolescents victimes de violence sexuelles, de même que sur les interventions en matière de protection de la jeunesse; sur les chemins d'entrés et de sortis de la prostitution des adolescents; et sur les pratiques de protection de la jeunesse avec les communautés autochtones.

**Roxane Caron: bureau C-7090 – tél. : 343-7131**  
**Adresse électronique :** [roxane.caron.2@umontreal.ca](mailto:roxane.caron.2@umontreal.ca)  
**Professeure régulière**

Mes intérêts de recherche sont axés sur deux pôles :

- Les expériences de vie des femmes réfugiées, ce qui englobe à la fois les difficultés qu'elles rencontrent de mêmes que leurs luttes, leurs forces et les stratégies de résistance qu'elles déploient;
- Les transformations que connaissent les femmes réfugiées lors du processus d'immigration. Autrement dit, comment leurs identités, leurs forces et leurs valeurs se maintiennent ou se transforment-elles :

D'autres thèmes m'intéressent et m'interpellent, tels que les questions du contrôle migratoire – le contrôle des étrangers jugés « indésirables » et la migration dite « clandestine » –, les différentes dimensions et conséquences de l'exil de même que les migrations forcées. Pour le moment, je concentre mes recherches au Moyen-Orient mais mon objectif est d'élargir mes intérêts vers des populations d'autres régions du monde vivant dans des contextes similaires.

**Patrick Cloos : bureau C-7071 – tél.: 514-343-1814**  
**Adresse électronique :** [patrick.cloos@umontreal.ca](mailto:patrick.cloos@umontreal.ca)  
**Professeur régulier**

Mes intérêts de recherche portent sur des thématiques telles que la santé (publique), les processus de différenciation, l'immigration et le (post)colonialisme, et sur la région des Caraïbes. D'une perspective interdisciplinaire, je m'intéresse au processus de construction de la connaissance et aux relations qu'entretient le savoir avec les pratiques et le pouvoir. Mon intérêt porte plus spécifiquement sur l'enchevêtrement des processus de racialisation, d'ethnisation et de culturalisation des pratiques - politiques, scientifiques et plus largement sociales, et à leur participation dans la (re)production et la transformation culturelle et identitaire.

**Dominique Damant**  
**Adresse électronique :** [dominique.damant@umontreal.ca](mailto:dominique.damant@umontreal.ca)  
**Professeure honoraire**

J'ai deux champs d'intérêt :

1. La violence faite aux femmes :
  - a. La violence structurelle vécue par les femmes dans une perspective intersectionnelle
  - b. la maternité dans les situations de violence faite aux femmes;
  - c. les femmes qui exercent de la violence.
2. Les pratiques d'intervention novatrices en général et en violence en particulier.

**Marie Dumollard**

**Adresse électronique :** [marie.dumollard@umontreal.ca](mailto:marie.dumollard@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Dans ma programmation de recherche, je m'intéresse aux parcours des jeunes en situation de vulnérabilité au moment de leur transition vers l'âge adulte, plus particulièrement à ceux des jeunes judiciairisés dans le système de justice des mineurs ou dans celui pour adultes. J'ai aussi travaillé sur les jeunes sous double mandat de la protection de la jeunesse et de la justice des mineurs. J'analyse d'autre part l'action publique sociojudiciaire mise en œuvre pour accompagner ces jeunes dans leur parcours. J'organise mes travaux autour de trois axes :

1. l'organisation des services sociojudiciaires;
2. les référentiels d'action publique qui orientent les pratiques d'intervention sociojudiciaire;
3. les expériences et les parcours juvéniles.

Situées au croisement de la science politique, la sociologie, le travail social et la criminologie, mes recherches s'inscrivent dans une perspective qualitative.

**Tonino Esposito : bureau C-7098 – tél : 514-343-7735**

**Adresse électronique :** [tonino.esposito@umontreal.ca](mailto:tonino.esposito@umontreal.ca)

**Professeur régulier**

Chaire de recherche du Canada en services sociaux pour les enfants vulnérables<sup>SEP</sup>

Mes recherches visent à mieux comprendre les trajectoires de service sociaux pour les enfants et les familles vulnérables, notamment le bien-être des enfants placés en milieu substitut et les disparités régionales des ressources socioéconomiques. Je dirige plusieurs recherches, dont des analyses secondaires des données ECI, l'indentification des communautés à risque pour la pédiatrie sociale, le développement d'indicateurs cliniques pour les Centres jeunesse du Québec et l'influence de la défavorisation socioéconomique sur les trajectoires de services en protection de la jeunesse.

Mes thèmes de recherche sont :

- 1) le développement de capacités de recherche au sein de Centres jeunesse au Québec;
- 2) le développement des méthodes de restructuration de données administratives afin de mener des analyses longitudinal sur l'efficacité des services de protection de la jeunesse au Canada;
- 3) le développement des méthodes de propension et simulation pour mieux comprendre le devenir des jeunes placés en protection de la jeunesse.
- 4) les facteurs associés aux placements, déplacements, réunifications familiales et bris de réunification, jeunes contrevenants, judiciarisation et récurrence;
- 5) les expériences de services en protection de la jeunesse des enfants autochtones et des Premières Nations au Québec;

**Oscar E. Firbank: bureau C-7104 - tél.: 514-343-2294**

**Adresse électronique :** [oscar.e.firbank@umontreal.ca](mailto:oscar.e.firbank@umontreal.ca)

**Professeur régulier**

Je m'intéresse à la santé – notamment aux soins et services à domicile et de longue durée – en lien avec les modalités de pratique, les approches et, surtout, les programmes/politiques susceptibles de

favoriser le maintien de l'autonomie et de la qualité de vie des gens dans le milieu. Je travaille depuis plusieurs années, à (1) l'amélioration de la qualité des services de soutien à domicile, (2) l'évaluation des organismes et services du secteur, (3) l'analyse des liens entre l'aide familiale et les services du réseau socio-sanitaire, et (3) l'étude des politiques relatives aux soins dans la communauté. Je mène aussi des recherches comparatives, interprovinciales ou avec des pays européens et dans le tiers monde, relatives au soutien à domicile.

**Sonia Gauthier : bureau C-7105 - tél.: 514-343-2147**

**Adresse électronique :** [sonia.gauthier@umontreal.ca](mailto:sonia.gauthier@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Je travaille principalement sur l'intervention policière et judiciaire en matière de violence conjugale. Je me préoccupe également des possibles effets négatifs de la judiciarisation sur les victimes (double victimisation par l'appareil pénal). Je m'intéresse aussi à l'intervention sociojudiciaire. Un autre de mes champs d'intérêts est l'utilisation de l'approche de la réduction des méfaits pour venir en aide aux femmes qui ne quittent pas la situation de violence conjugale ou y retournent.

**Élisabeth Greissler : Tel. 514-434-6111 poste 3629**

**Adresse courriel:** [elisabeth.greissler@umontreal.ca](mailto:elisabeth.greissler@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Mes travaux de recherche portent essentiellement sur l'itinérance, les actions collectives et les conditions d'accès au logement. Ils concernent plus particulièrement les jeunes et les populations marginalisées. Les méthodologies de recherche qualitatives et participatives sont celles avec lesquelles je suis le plus familiarisée. Après m'être d'abord intéressée aux trajectoires identitaires des jeunes de la rue, ma thèse traitait de l'engagement et de la participation des jeunes en situation de marginalité, des mouvements sociaux et des actions collectives propres à certains organismes communautaires. Mon post-doctorat était centré sur les pratiques d'intervention collective en France et au Québec. Depuis 2013, je mène également des travaux de recherche en lien avec le logement : pratiques de « post-hébergement », « logement d'abord » et difficultés d'accès et de maintien en logement des 55 ans et plus.

Mes travaux de recherche à venir s'inscrivent dans ces différentes thématiques avec un projet sur l'intervention collective, concernant notamment les processus de mobilisation de jeunes en difficulté et les conditions pratiques de l'intervention collective. Un autre projet portera sur les conditions d'accès et de maintien en logement des femmes en situation de vulnérabilité.

**Carolyne Grimard**

**Adresse électronique :** [carolyne.grimard@umontreal.ca](mailto:carolyne.grimard@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Mes travaux portent sur l'extrême pauvreté, ainsi que sur les processus de fidélisation aux dispositifs d'aide (refuges, aides sociales, programmes de réinsertion, etc.) que connaissent les personnes en situation d'itinérance. De manière plus large, je m'intéresse donc aux tensions dans le vivre-ensemble entre ces personnes, les institutions, les politiques sociales, les organismes communautaires et les quartiers qui les entourent. Intéressée par les méthodes qualitatives et le processus de découverte, j'ai traduit un ensemble

d'ouvrages de méthodologie états-unienne et travaillé sur la notion de sérendipité dans la recherche. En filigrane, je m'intéresse aux émotions que les terrains d'enquête difficiles suscitent chez les chercheuses et chercheurs et comment celles-ci peuvent être mises à profit pour produire des connaissances nouvelles.

**Sophie Hamisultane**

**Adresse électronique :** [sophie.hamisultane@umontreal.ca](mailto:sophie.hamisultane@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Mes intérêts de recherche s'articulent autour de 2 axes principaux :

Axe 1 : interculturelité et complexité

Axe 2 : Épistémologie clinique de la posture (intervention et recherche) en contexte d'interculturelité.

Je m'inscris dans une approche clinique en sciences sociales pour examiner les rapports d'interculturelité et leur complexité. Cette approche est interdisciplinaire, compréhensive, réflexive et critique. Elle se veut à l'écoute du sujet, dans ses registres affectif et existentiel, symbolique, attentive aux enjeux inconscients articulés aux déterminations structurelles et historiques, dans une visée de changement. Je porte attention à la façon dont le sujet vit les phénomènes sociaux interculturels, se les représente et contribue à les reconduire ou non. J'examine les tensions entre exigences intérieures et exigences sociales que le sujet éprouve et les processus de subjectivation qu'il développe pour s'en dégager. Dans les rapports d'interculturelité, j'ai spécifiquement travaillé avec des descendants de migrants sur les questions de reconnaissance, d'appartenance et d'imaginaire. Je prends en considération les phénomènes sociaux de racialisation et de discrimination, les contextes socio-historiques et politiques, la transmission intergénérationnelle et la postcolonialité. Je cherche à développer une épistémologie clinique de la posture de l'intervenante et de la du chercheur.e en contexte d'interculturelité. Je porte attention à la dynamique entre processus d'objectivation et d'implication.

**Champs d'expertise :**

Interculturelité et complexité, postcolonialité

Descendants de migrants

Formes d'exclusion/inclusion

Reconnaissance, appartenance, imaginaire

Épistémologie clinique en sciences sociales

Roman familial et trajectoire socio-professionnelle

Photolangage ©

Dynamique des groupes restreints

Canada, Québec, France, Vietnam, Cambodge, Laos

**Sonia Hélie**

**Adresse électronique :** [sonia.helie@cjm-iu.qc.ca](mailto:sonia.helie@cjm-iu.qc.ca)

**Professeure associée**

Je suis chercheure au Centre de recherche de l'Institut universitaire sur les Jeunes en difficulté (IUSD) du Centre intégré universitaire en santé et services sociaux du Centre-Sud de l'Île-de-Montréal (CIUSSS-CSMTL) depuis 2005. Je m'intéresse à l'épidémiologie des mauvais traitements envers les enfants, aux

trajectoires des enfants dans les services de protection de la jeunesse et au développement d'indicateurs de suivi en protection de la jeunesse. Mes travaux récents portent sur la fréquence et la récurrence de la maltraitance, ainsi que la stabilité des placements en milieux substitut. J'ai développé une expertise dans l'exploitation des données administratives des services de protection, dans les études d'incidence et la collecte de données auprès des intervenants.

**Christian Jetté : bureau C-7122 – tél.: 514-343-6111, poste 5318**

**Adresse électronique :** [christian.jette@umontreal.ca](mailto:christian.jette@umontreal.ca)

**Professeur régulier**

Mes intérêts de recherche portent principalement sur les pratiques des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale. Je m'intéresse particulièrement à l'évolution et à l'évaluation des pratiques sociales, ainsi qu'aux rapports entre les mouvements sociaux (et les organisations qui en émanent) et l'État. Mes thèmes de recherches concernent notamment :

- les rapports entre l'État et les organismes communautaires;
- l'économie sociale et les services à domicile;
- les politiques publiques et le financement des organismes communautaires;
- les innovations sociales développées au sein de l'action communautaire et de l'économie sociale;
- les pratiques du don et de la démocratie au sein de l'action communautaire et de l'économie sociale;
- le logement social et le soutien communautaire.

**Emmanuelle Khoury**

**Adresse électronique :** [emmanuelle.khoury@umontreal.ca](mailto:emmanuelle.khoury@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Mes intérêts de recherche s'inscrivent dans une perspective critique et interdisciplinaire. L'intervention en travail social et le renouvellement des pratiques sont au cœur de ma programmation de recherche qui porte principalement sur :

1. l'intervention sociale en santé mentale et l'approche de rétablissement
2. les pratiques collaboratives et partenariales au sein du réseau de santé et des services sociaux
3. la pédagogie en travail social et la création d'outils pédagogiques.

Travailleuse sociale de formation, j'ai une expérience clinique et de gestion dans les services de psychiatrie de 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ligne. Je m'intéresse aux liens entre les processus discursifs, les processus sociaux, les représentations de la folie dans l'intervention sociale et les actions/interactions situés, notamment en ce qui concerne l'expérience vécue des personnes qui vivent avec des problèmes importants de santé mentale et des intervenants qui les accompagnent. Je m'intéresse également aux analyses critiques et structurelles, particulièrement en ce qui concerne les écarts entre la théorie et la pratique en travail social. Ma posture de recherche et d'enseignement est collaborative, réflexive, critique et constructiviste et je porte un intérêt sur le développement des formations relationnelles, axées sur les forces et

contemplatives. Mes projets de recherche favorisent des méthodologies critiques, ethnographiques et qualitatives.

**Chantal Lavergne : Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS) - tél.: 514-896-3571**

**Adresse électronique :** [chantal.lavergne@cjm-iu.qc.ca](mailto:chantal.lavergne@cjm-iu.qc.ca)

**Professeure associée**

Mes champs d'intérêt: mauvais traitements envers les enfants (négligence), violence conjugale, concomitance, protection de la jeunesse, problèmes sociaux, représentations sociales, épidémiologie sociale.

31

**Edward Woo Jin Lee : Local C7128 tél.: 514-896-3571**

**Adresse électronique :** [wje.lee@umontreal.ca](mailto:wje.lee@umontreal.ca)

**Professeur régulier**

Mes intérêts de recherche portent principalement sur les thèmes suivants :

- 1) Les liens entre la sexualité, le genre et la migration
- 2) Les méthodologies critiques, numériques et participatives
- 3) Un regard critique sur les pratiques antioppressives et la formation pratique

Je m'intéresse aux liens entre les processus de racisation, les parcours migratoires, le genre et la sexualité, notamment en ce qui concerne les expériences intersectionnelles vécues par les personnes LGBTQ racisées et migrantes. Mes projets de recherche favorisent les méthodologies critiques, numériques et communautaires ainsi que l'approche recherche-action participative (RAP). Un autre champ d'intérêt porte sur les pratiques antioppressives (PAO) au sein des institutions, des organismes communautaires et des mouvements sociaux ainsi qu'une analyse critique sur les écarts entre les théories et les pratiques antioppressives. De plus, je m'intéresse aux enjeux concernant la formation pratique en travail social.

**Sue-Ann MacDonald : bureau C-7069 – tél.: : 514-343-3626**

**Adresse électronique :** [sueann.macdonald@umontreal.ca](mailto:sueann.macdonald@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

J'ai travaillé pendant plus d'une décennie comme travailleuse sociale dans une équipe en santé mentale auprès de personnes en situation d'itinérance à Ottawa et à Toronto. Mes intérêts de recherche portent sur les expériences des populations marginalisées (jeunes itinérants, personnes aux prises avec des troubles de santé mentale), sur le sens qu'elles accordent à la prise de risque, ainsi qu'à leur manière d'y réagir. Mes recherches sont ancrées dans la prise en compte du point de vue des personnes marginalisées, en vue de mieux comprendre leur réalité et d'améliorer les pratiques à leur endroit, notamment dans les interfaces santé mentale, itinérance, judiciarisation et toxicomanie. Plus largement, je m'intéresse aux logiques et aux pratiques orientées sur la notion de "risque" ainsi qu'à leurs impacts à la fois sur les populations marginalisées et sur les orientations du travail social (pratiques et conditions de travail).

**Amélie Maugère****Adresse électronique:** [amelie.maugere@umontreal.ca](mailto:amelie.maugere@umontreal.ca)**Professeure régulière**

Je m'intéresse aux politiques en matière de sexualité : à la manière dont elles sont débattues dans l'espace public et à la façon dont les institutions justifient leur action, aux conditions concrètes de leurs interventions et à leurs impacts pour les groupes cibles. Mes recherches se concentrent plus particulièrement sur les sexualités identifiées comme déviantes et la façon dont elles sont problématisées dans nos sociétés et comment ces problématisations évoluent et varient en fonction des contextes socio-politiques et culturels.

**Lyse Montminy****Adresse électronique :** [l.montminy@umontreal.ca](mailto:l.montminy@umontreal.ca)**Professeure honoraire**

Mes intérêts de recherche concernent la problématique de la violence conjugale entre les conjoints âgés notamment les pratiques d'intervention (CLSC et maisons d'hébergement) auprès des aînées victimes de violence conjugale. Je m'intéresse également à la violence vécue par les femmes autochtones afin de comprendre les contextes dans lesquels s'exercent la violence et de proposer, par une réflexion collective, des pistes ou des éléments de réponse pour aider ces femmes. Enfin, j'analyse la pertinence de l'approche de réduction des méfaits pour intervenir auprès des femmes qui ne quittent pas un conjoint qui a des comportements violents.

**Jacques Moreau****Adresse électronique :** [jacques.moreau@umontreal.ca](mailto:jacques.moreau@umontreal.ca)**Professeur honoraire**

Mes intérêts de recherche visent d'abord le jeune enfant de moins de six ans et sa famille aux prises avec des conditions psychosociales d'adversité (facteurs de risque) nuisant à la qualité du développement cognitif, langagier, moteur et socio affectif du jeune enfant. Par conséquent, mes activités de recherche concernent les enfants en besoin de protection parce qu'ils sont en danger dans leur sécurité ou leur développement et/ou en situation de grande vulnérabilité et leur famille.

Mes thèmes de recherche sont :

- l'analyse des impacts des conditions de risque et d'adversité sur le développement des jeunes enfants ;
- la description et l'analyse des facteurs écosystémiques de risque et d'opportunité des familles où l'on retrouve de l'abus physique, de la négligence et des mauvais traitements psychologiques envers de jeunes enfants (0-5ans) et de leurs impacts sur le développement du jeune enfant;
- l'analyse des facteurs écosystémiques de risque et d'opportunité liés à la reproduction intergénérationnelle de la maltraitance dans les familles avec de jeunes enfants ;
- l'analyse de l'actualisation et des retombées de programmes d'interventions psychosociales pour et avec les jeunes familles en situation de grande vulnérabilité psychosociale;



- l'analyse de la pratique d'utilisation de la Grille d'Évaluation du Développement du jeune enfant 0-5 ans dans les réseaux de la santé, des services sociaux, de la protection de l'enfance et de l'éducation à la petite enfance et de ses retombées auprès des enfants et leurs parents;
- l'analyse de l'apport du modèle britannique *Framework for the Assessment of Children in Need and their Families* dans la pratique de l'intervention en protection de la jeunesse et celle de l'intervention psychosociale auprès de la clientèle 0-5 ans.

**Rossio Motta-Ochoa**

**Adresse électronique :** [rossio.motta.ochoa@umontreal.ca](mailto:rossio.motta.ochoa@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Mon expérience de recherche et d'enseignement s'est concentrée sur la façon dont les technologies médicales sont conçues et utilisées par des experts et des non-experts pour fournir des soins à des groupes de personnes en situation de vulnérabilité, en particulier les populations autochtones du Pérou et du Canada. Les technologies que j'étudie vont des technologies psychiatriques (par exemple, la médication psychiatrique, la thérapie par électrochocs, et l'art-thérapie), à l'intelligence artificielle, en passant des interventions de santé publique. Dans mes recherches, je travaille en collaboration avec des médecins, des scientifiques, des ingénieurs, des intervenants, des organisations communautaires de patients et des utilisateurs de ces technologies pour comprendre l'intersection entre production de connaissances, pratiques de soins, réformes néolibérales et politiques publiques.

Mes axes de recherche actuels et que je développerai dans le futur sont :

- 1) l'art pour la guérison
- 2) les interventions adaptées des services en toxicomanie, et
- 3) les technologies numériques pour améliorer la santé des autochtones

Je suis anthropologue culturelle de formation (PhD, University of California, Davis) avec spécialisation en anthropologie médicale, en études des sciences et technologies (Science and Technology Studies – STS), en théories féministes et en théories décoloniales. La principale méthodologie de recherche que j'utilise est l'ethnographie, que je combine avec la recherche participative et des méthodes qualitatives et quantitatives.

**André-Anne Parent : bureau C-7077 – tél.: 514-343-6111** poste 38944

**Adresse électronique :** [andre-anne.parent@umontreal.ca](mailto:andre-anne.parent@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Je m'intéresse aux inégalités sociales et à la lutte à la pauvreté, au développement des communautés, à l'action collective, aux pratiques professionnelles et organisationnelles qui visent l'équité et l'équité en santé, à la santé urbaine et rurale et à la justice environnementale. Formée en anthropologie, en travail social et en santé publique, je privilégie des recherches qualitatives ou mixtes, dans une perspective transdisciplinaire.

**Marie-Laurence Poirel : bureau C-7073 – tél.: 514-343-3628**

**Adresse électronique :** [marie-laurence.poirel@umontreal.ca](mailto:marie-laurence.poirel@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Mes principaux intérêts de recherche concernent: 1) les approches et les pratiques, communautaires et institutionnelles, en santé mentale; je m'intéresse particulièrement au point de vue des acteurs : personnes usagères, intervenants, intervenantes et gestionnaires; 2) les questions touchant à l'inclusion sociale des personnes et des groupes marginalisés; 3) l'expérience des problèmes en santé mentale et du traitement médical et psychosocial; 4) le savoir d'expérience en intervention; 5) les formes contemporaines de la subjectivité. Mes recherches s'inscrivent dans une perspective qualitative; je m'intéresse notamment aux pratiques de recherche participative.

**Marie-Andrée Poirier : bureau C-7096 - tél.: 514-343-5950**

**Adresse électronique :** [marie-andrée.poirier@umontreal.ca](mailto:marie-andree.poirier@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Mes intérêts de recherche portent sur l'intervention auprès des enfants et des adolescents en difficultés et leurs familles. Je m'intéresse particulièrement aux jeunes en besoin de protection, au placement en milieu substitut et à l'adoption. Mes thèmes de recherche sont :

- les facteurs associés au placement en milieu substitut et à la réunification familiale;
- la perspective des parents et des jeunes qui reçoivent des services en protection de la jeunesse (leur implication, leur pouvoir et leur évaluation de la qualité des services);
- le partenariat entre les acteurs (jeunes, parents, parents d'accueil et intervenants) impliqués dans une situation de placement;
- l'évaluation, la formation et l'accompagnement des familles d'accueil et des familles adoptantes;
- l'adoption en contexte de protection de la jeunesse;
- le développement et l'évaluation de programmes d'intervention en protection de la jeunesse.

**Annie Pullen Sansfaçon : bureau C-7110 - tél.: 514-343-7528**

**Adresse électronique :** [a.pullen.sansfacon@umontreal.ca](mailto:a.pullen.sansfacon@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Mes intérêts de recherche touchent principalement les questions suivantes:

1. L'expérience des enfants et des jeunes trans et d'expression non-binaire et leurs familles
2. L'éthique
3. Les méthodologies, pour l'intervention et pour la recherche, ayant pour but l'empowerment et l'émancipation des populations vulnérables ou celles vivant des oppressions.

**Lourdès Rodriguez Del Barrio : bureau C-7102 - tél.: 514-343-6111, poste 3737**

**Adresse électronique :** [lourdes.rodriquez.del.barrio@umontreal.ca](mailto:lourdes.rodriquez.del.barrio@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Mes champs de recherche actuels sont :

- Pratiques sociales et pratiques de soi;
- Approches contemporaines de la subjectivité: les carrefours entre les perspectives critique, herméneutique et phénoménologique;
- Narrativité, récit de soi et pratiques de soi;
- Santé mentale et culture;
- Aspects socioculturels et identitaires des problèmes en santé mentale et des processus d'exclusion;
- Aspects socioculturels des expériences psychotiques;
- Médicalisation des problèmes et pratiques en santé mentale: la place de la médication dans la vie des personnes psychiatisées;
- Intervention en santé mentale dans la communauté (ressources alternatives et communautaires, CLSC, structures intermédiaires, centres de crise, suivi intensif dans la communauté);
- Mouvements sociaux, citoyenneté et dynamiques d'exclusion;
- Les mouvements communautaires et alternatifs en santé mentale;
- Mouvements de personnes ex-psychiatisées, d'usagers....
- Transformations de l'État Impacts des transformations sur les services en santé et le mouvement communautaire et alternatif: projet, pratiques, conditions de travail.
- Analyse des pratiques :
  - o Méthodes qualitatives et anthropologiques de recherche;
  - o Évaluation pluraliste des pratiques et des programmes tenant particulièrement compte du point de vue des usagers, des processus de rétablissement, d'appropriation du pouvoir d'agir;
  - o Évaluation de la qualité des services, des pratiques et des impacts.

35

**Maryse Soulières**

**Adresse électronique :** [maryse.soulieres@umontreal.ca](mailto:maryse.soulieres@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Mes intérêts de recherche relèvent du champ de la gérontologie sociale et s'ancrent dans mes expériences cliniques en CHSLD (à titre de préposée d'abord, puis de travailleuse sociale, conseillère en milieu de vie et commissaire aux plaintes) et à la Ligne Aide Abus Aînés. Ils s'articulent autour de trois axes principaux :

- 1) L'intervention « avec » et « auprès » des personnes âgées en situation de grande vulnérabilité ou fragilité sociale (notamment, les personnes qui sont atteintes de troubles neurocognitifs majeurs, qui vivent une situation de maltraitance, ou encore celles qui demeurent en CHSLD);
- 2) L'intervention sociale en contexte de fin de vie et d'aide médicale à mourir;
- 3) Les conditions de pratique du travail social auprès des personnes âgées.

Je privilégie des méthodologiques qualitatives, qui permettent de mettre de l'avant la perspective subjective des citoyens âgés vulnérables dont la « parole » est trop peu entendue.

**Diahara Traore**

**Adresse électronique :** [diahara.traore.1@umontreal.ca](mailto:diahara.traore.1@umontreal.ca)

**Professeure régulière**

Mes intérêts de recherche se concentrent sur l'intervention de groupe à visée émancipatrice, les épistémologies non-occidentales en travail social, le travail de groupe au sein des communautés noires, ainsi que la place de la religion et de la spiritualité dans le travail social. Mes travaux portent sur les cosmologies, croyances et pratiques au sein des communautés africaines au Québec, sur les savoirs genrés au sein de ces communautés, et leurs implications pour la formation et la recherche en travail social. Ma méthodologie est ethnographique, avec une place importante attribuée aux récits et à l'oralité. Mon objectif est de développer des pratiques et des connaissances qui favorisent l'émancipation et l'inclusion des groupes marginalisés, en valorisant des perspectives critiques.

**Sophie Tremblay-Hébert**

**Adresse électronique :** [sophie.tremblay.hebert@umontreal.ca](mailto:sophie.tremblay.hebert@umontreal.ca)

**Professeure associée**

- Trajectoires et expériences de placement
- Pouvoir d'agir en contexte de protection
- Problèmes de comportement et interventions en contexte de placement
- Exploitation sexuelle

# Dépôt du mémoire, attestation, diplomation

## DÉPÔT DU MÉMOIRE

### *Dépôt par l'étudiant.e*

1. L'étudiant.e doit déposer 3 copies du mémoire au bureau du ou de la TGDE des cycles supérieurs.
  - Si les 3 membres du jury sont d'accord, une version électronique peut être déposée. Il est alors important de mettre le ou la TGDE en copie du dépôt électronique.
2. Un reçu de dépôt doit être signé par l'étudiant.e
  - Ce formulaire est un document qui doit être obligatoirement remis aux ESP et conservé au dossier de l'étudiante.
3. La date limite pour déposer un essai ou mémoire est le 31 août de chaque année. C'est la date de fin du trimestre d'été et la date de fin de candidature de la majorité des étudiant.e.s.
  - Toutefois, si un.e étudiant.e dépose à cette date, il ou elle ne fera pas partie de la collation des grades (en novembre). Il faut un certain temps pour l'évaluation et afin que les professeur.e.s remettent le rapport signé qui va permettre le traitement dans le système (entrer la note et faire les vérifications pour mettre le dossier en étude pour les ESP, etc.).

### *Dates à respecter*

**Date de fin de candidature** régulière des étudiant.e.s qui ont un cheminement typique : 31 août

- Un.e étudiant.e est tenu.e par le règlement pédagogique d'avoir 3 trimestres de statut plein temps (ou équivalent 1 plein temps = 2 demi temps)
- Un.e étudiant.e est tenu.e d'être inscrit.e en rédaction pour pouvoir déposer son essai.

### **Date limite par trimestre**

- Automne :  
31 déc.
- Hiver : 30  
avril
- Été : 31  
août

## APRÈS LE DÉPÔT

Le conseil des ESP diplôme 3 fois par année (octroi de grade). Les ESP informent que la note, donc le rapport définitif, doit être enregistré dans le système avant le 31 août. Ainsi, un.e étudiant.e qui

remet son mémoire en date du 31 août ne pourra jamais faire partie de la collation des grades de la même année, car il y a un délai d'évaluation, etc.

**Dates limites des trimestres** : dépôt avant ces dates **pour ne pas avoir à payer un trimestre de rédaction supplémentaire.**

Date de fin de trimestre hiver : 30 avril (collation des grades de novembre de la même année). Donc pas d'inscription en rédaction pour été. Seulement correction.

Date de fin de trimestre été : 31 août (collation des grades de novembre de l'année suivante). Doit être inscrite au statut de rédaction pour l'été.

Date de fin de trimestre d'automne : 31 décembre (collation des grades de novembre suivant). L'étudiant.e doit faire une demande de prolongation car il ou elle a dépassé sa date de fin de candidature (le 31 août).

**Date limite pour pouvoir recevoir l'invitation pour la collation des grades de novembre de la même année**

Avant le 15 juillet et même un peu plus tôt pour laisser le temps aux professionnel.le.s d'entamer les démarches administratives. Ne pas oublier que le personnel de l'École prend généralement ses vacances pendant la période estivale (juillet-août).

## RELEVÉS DE NOTES

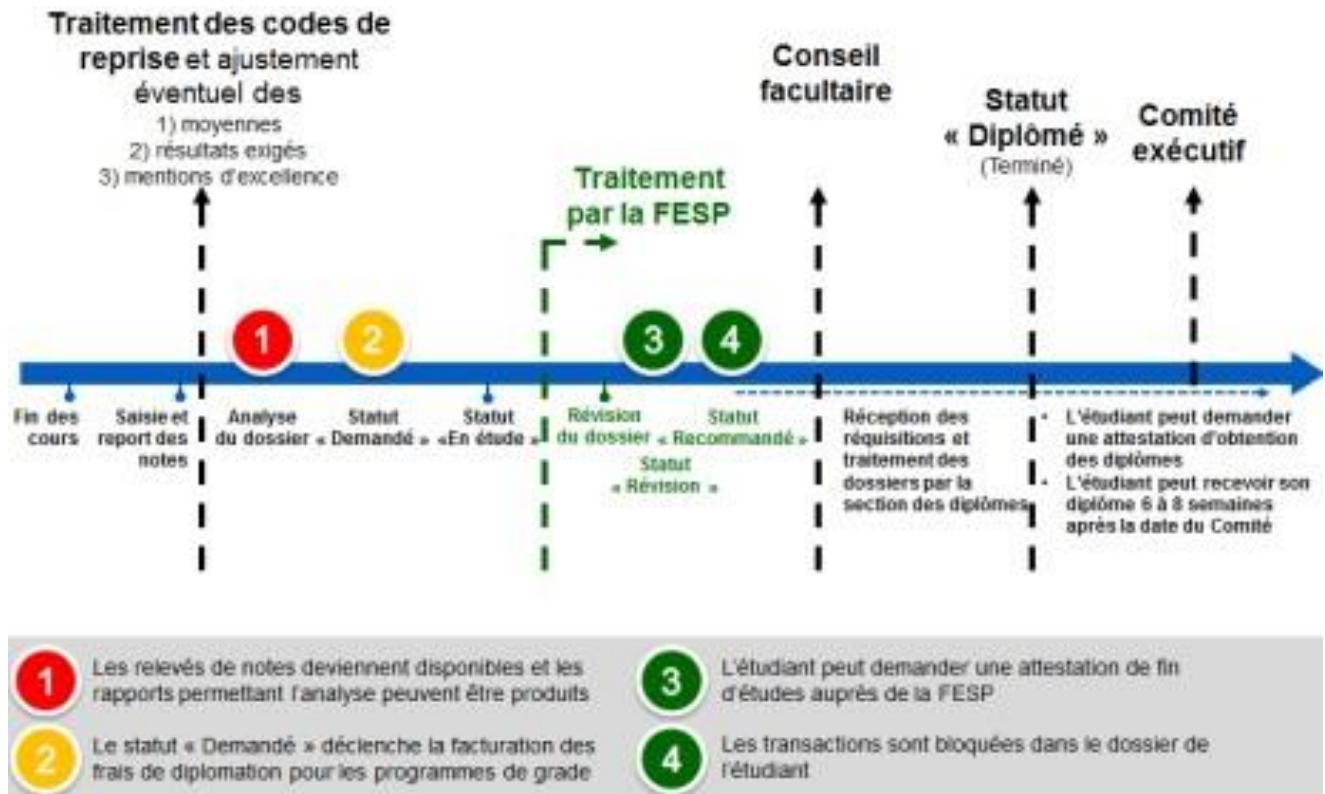
Voir cette page pour les dates exactes : <http://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/disponibilite-des-relevés-de-notes/>

Il est important de savoir que les ESP traitent les dossiers qui sont « *En étude* » jusqu'à la moitié du premier mois de chaque trimestre (mi-janvier, mi-mai et mi-septembre). Pour être en mesure de mettre un dossier d'étudiant.e « en étude » il faut que le formulaire Rapport définitif du jury d'examen d'un mémoire de maîtrise ait été complété et remis. Les membres du jury peuvent prendre entre 1 et 2 mois pour évaluer un mémoire et remettre un rapport.

Par exemple, pour des dossiers mis « *En étude* » entre la mi-septembre et la mi-janvier (étudiant.e.s en rédaction ou en correction), les ESP seront en mesure de les traiter afin que ces étudiant.e.s soient diplômé.e.s pour le prochain Comité exécutif, soit au trimestre d'hiver. Un dossier mis « en études » entre la mi-janvier et la mi-mai, sera traité au trimestre d'été.

Cette ligne de temps représente les différentes étapes du cheminement d'un dossier étudiant à compter de la saisie des notes jusqu'à la diplomation (l'étape fin des cours doit inclure également la remise du rapport).

On peut calculer qu'un processus prend entre 4 à 6 mois, depuis le dépôt final du mémoire et la réception du diplôme.



## LES ATTESTATIONS – QUI ET QUAND ?

Voici les services qui font les attestations pour les différentes catégories d'étudiant.e.s :

- a) Avant l'octroi du diplôme (dossier en processus de diplomation) ;
  - L'étudiant.e doit faire la demande au **Bureau du registraire**
  - Cette attestation est acceptée par l'Ordre.
  - Le dossier doit avoir été finalisé par le ou la TGDE (incluant l'envoi des formulaires finaux).
- b) Suite à l'octroi du diplôme = **attestation faite par le Bureau du registraire;**
- c) Les étudiant.e.s de l'international dont le programme est complété et qui désirent une attestation pour une immigration permanente ou pour un permis de travail post-études = **attestation faite par le Bureau du registraire.**